

Règlement - pièces graphiques

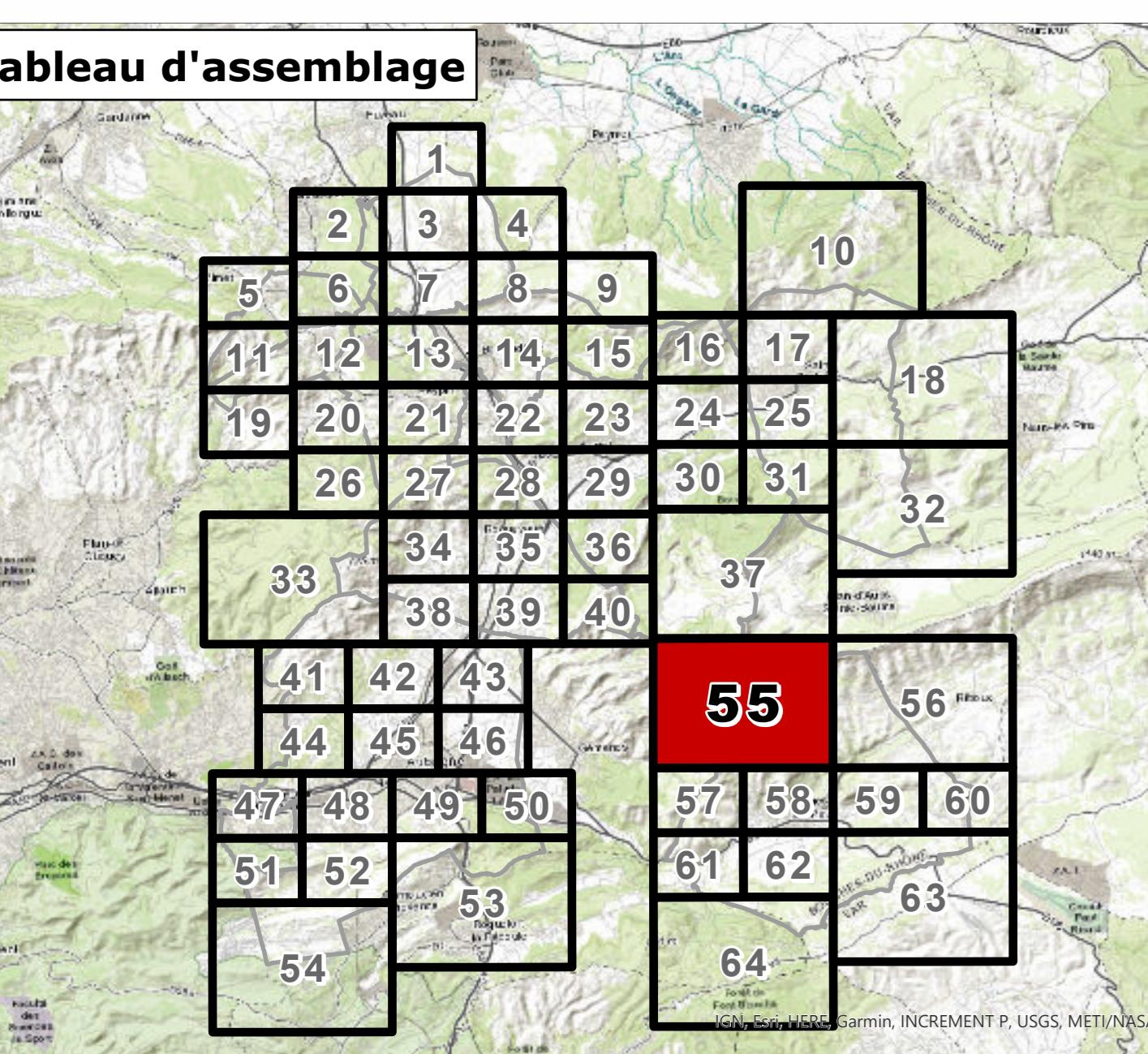
N. Autres planches
N1bis. Planche eau PHE

PLANCHE
55

PLUi approuvé par DCM le 29 juin 2023

Modification n°1 approuvée le 15/12/2025

N
1:4 000



Risque inondation réglementé par le PLUi

ALÉA RUISSELLEMENT	CLASSE RUISSELLEMENT
Très fort (axe écoulement)	Classe
Très fort (zone accumulation à table vives)	R = Renouveler / I = Interriser / P = Prolonger
Moyen à forte hauteur	M = Maitrise / A = Autre / S = Secteur de projet
Moyen	
Faible	
Résiduel	

Fond de Plan	
Parcelle	Bâti dur
Élement de repère	Bâti léger

Bâti dur
Bâti léger

Piscine ou Plan d'eau
Cimetière

